

## Communiqué aux médias

Berne, le 11 juillet 2017

### Renouvellement du contrat-cadre entre Microsoft et educa.ch

**Microsoft et educa.ch ont signé le 3 juillet 2017 un nouveau contrat-cadre pour l'acquisition des licences de logiciels pour les écoles en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Le contrat entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017 et correspond dans les grandes lignes à l'accord existant depuis 2013.**

L'actuel contrat-cadre avec *Microsoft Ireland Operations Limited* existe depuis le 1<sup>er</sup> août 2013; il a été prolongé d'un an en 2016 et prendra fin le 31 juillet 2017. Depuis un peu plus d'une année, Microsoft et educa.ch travaillent à une solution de remplacement pour la période 2017–2020. Les négociations ont pu être finalisées à la fin juin. Dans les grandes lignes, le nouveau contrat correspond au précédent. Cela signifie que:

- Le droit suisse, avec juridiction à Berne, s'applique lors de l'utilisation de tous les produits (services en ligne inclus).
- Des conditions contractuelles applicables spécialement pour le domaine de l'éducation suisse établissent les prérequis permettant une utilisation des produits (les services en ligne les plus courants inclus) conforme à la protection des données.
- Les conditions-cadre économiques négociées permettent que les grandes et petites écoles profitent de la même manière des conditions spéciales.

### Augmentation légère des prix

Le contrat-cadre se compose désormais d'un accord complémentaire par programme de licences (CASA EES et OVS-ES pour les licences à la location, SELECT PLUS pour les licences à l'achat). En raison du manque de demande, l'adhésion au Souscription School (CASA SE) n'a pas trouvé de place dans le contrat-cadre. Microsoft a modulé le niveau des prix pour le contrat CASA EES, ce qui amène à une augmentation des prix d'en moyenne 5 % pour certains produits (par ex. Desktop Education). Les contrats OVS-ES et SELECT PLUS restent au niveau de prix précédent. Toutefois, Microsoft ne garantit plus aucun rabais supplémentaire pour OVS-ES, ce qui a comme conséquence une augmentation des prix de 15 %. Respectivement, Microsoft réduit le rabais pour SELECT PLUS de 10 % à 5 %.

Globalement on peut s'attendre à une augmentation des coûts d'environ 10%. L'augmentation des prix aura, en particulier, un effet sensiblement défavorable pour les écoles avec un petit volume de commandes.

### Collaboration avec privatim

En tant qu'agence spécialisée, educa.ch s'engage à porter une attention particulière sur la situation du point de vue de la protection des données. A cet effet, educa.ch a collaboré étroitement avec la Conférence des commissaires suisses à la protection des données « privatim » pour identifier les contenus pertinents du contrat et vérifier leur conformité aux exigences en matière de protection des données des législations cantonales. privatim et educa.ch ont élaboré ensemble avec Microsoft les conditions du contrat, pour que les écoles puissent utiliser les services en ligne les plus courants de manière conforme à la protection des données. Ces conditions sont uniquement valides lors d'une adhésion au contrat-cadre.

Les écoles doivent veiller lors de l'installation des services en ligne à choisir un centre informatique avec un emplacement dans l'Union européenne. C'est alors seulement que les prérequis seront remplis pour utiliser les services en ligne d'une manière conforme aux exigences en matière de protection des données. Les règles de base restent valables : les données personnelles particulièrement sensibles doivent être cryptées avant leur dépôt dans le Cloud et les données, relevant du secret professionnel, ne doivent absolument pas être stockées dans le Cloud.

## Planifier une stratégie pour le Cloud à long terme

A la demande d'educa.ch, Microsoft n'a pas pu garantir par écrit, que les licences pour les services en ligne « Office 365 Education » resteront également gratuites pour la durée du présent contrat-cadre. Une réorientation de cette offre de la part de Microsoft pourrait éventuellement amener des coûts supplémentaires pour les écoles, qui utilisent actuellement ces produits. educa.ch recommande, de manière générale, d'établir une stratégie de sortie avant d'acquérir le service Cloud choisi.

## Importance des questions de responsabilité

educa.ch place au premier plan le thème de la responsabilité lors de l'utilisation du Cloud computing. Avec l'utilisation croissante des instruments numériques, les cyber risques ont aussi tendance à augmenter dans le domaine de l'éducation. Il existe en effet un danger, que les données sensibles se retrouvent entre des mains non autorisées ou soient perdues. Les limites de responsabilité ont pu être légèrement améliorées par rapport aux conditions standard dans l'intérêt des écoles.

## Mandat educa.ch

Dans son rôle d'agence spécialisée de la Confédération et des cantons, educa.ch conclut avec des fournisseurs privés des contrats-cadre pour l'école obligatoire, le degré secondaire II et les institutions des écoles de formation professionnelle supérieure ainsi que leurs services administratifs (ISCED 020–4+6/7<sup>1</sup>). Les contrats-cadre offrent aux écoles des conditions-cadre sûres et équitables lors de l'acquisition de ressources TIC.

## Informations supplémentaires

Contrat-cadre Microsoft : [educa.ch/fr/contrats-cadre/microsoft](https://educa.ch/fr/contrats-cadre/microsoft)

Microsoft Suisse, Education : [microsoft.com/fr-ch/education](https://microsoft.com/fr-ch/education)

## Contact

Simon Graber, [simon.graber@educa.ch](mailto:simon.graber@educa.ch), +41 31 300 55 30

educa.ch  
Erlachstrasse 21  
Case postale 612  
CH-3000 Berne 9  
[info@educa.ch](mailto:info@educa.ch), +41 31 300 55 00

### educa.ch – Agence spécialisée TIC et éducation

educa.ch, en tant qu'agence spécialisée de la Confédération et des cantons, veille au développement de la qualité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'école obligatoire et au secondaire II. Elle fournit des prestations qui ont pour but de:

- assurer l'accès aux moyens d'enseignement numériques et aux services en ligne
- garantir aux écoles le respect de leurs intérêts vis-à-vis des fournisseurs privés en négociant des contrats-cadre leur assurant des conditions sûres et équitables
- apporter l'expertise requise pour analyser les questions techniques, juridiques et éthiques liées à la numérisation dans l'éducation et de fournir des bases décisionnelles aux responsables du système éducatif
- renforcer le dialogue et la collaboration entre les acteurs nationaux et internationaux

<sup>1</sup> CDIP (2017). *Le système éducatif suisse. International Standard Classification of Education 2011*. [edudoc.ch/static/web/bildungssystem/grafik\\_bildung\\_f.pdf](https://edudoc.ch/static/web/bildungssystem/grafik_bildung_f.pdf) (11.07.2017)